

Conseil de sécurité : Kafando pour un dialogue inclusif au Burundi

ONU Info, 24 mai 2018 Burundi : L'Envoyé de l'ONU plaide en faveur d'un dialogue inclusif pour résoudre une union du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Burundi, l'Envoyé spécial du Secrétaire général du pays, Michel Kafando, a plaidé une nouvelle fois en faveur d'un dialogue inclusif pour trouver des solutions durables à la crise actuelle.

Le 17 mai dernier, les Burundais ont voté en faveur d'une nouvelle Constitution. Selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui a annoncé les résultats provisoires le 21 mai, 73,25% des 4,8 millions de votants se sont prononcés en faveur de ce texte au cours d'un scrutin au taux de participation d'un peu plus de 96,24%. M. Kafando a relevé que le référendum s'est déroulé dans l'ensemble d'un climat de calme, en dépit des nombreuses irrégularités, rapportées par des représentants de l'opposition et de la société civile. La CENI a fait également état de quelques incidents qui, selon elle, n'étaient toutefois pas de nature à influencer les résultats définitifs du scrutin. M. Kafando a rappelé qu'au cours de son dernier briefing du 25 février, il avait fait siennes les préoccupations du Secrétaire général, lequel avait souligné dans son rapport la nécessité pour le gouvernement de rechercher le plus large consensus possible autour de la question primordiale de la modification de la Constitution. L'Envoyé spécial a déclaré que maintenant que le pays s'achemine vers une autre phase importante de son histoire, « nous attendons un signal fort des autorités en faveur de la reprise du dialogue inter-burundais sous l'égide de la Communauté de l'Afrique de l'Est ». Relancer ce dialogue, a-t-il expliqué, permettrait aux Burundais de discuter ensemble des défis auxquels ils se trouvent confrontés dans un climat de confiance mutuelle. M. Kafando a insisté sur le fait que ce n'est qu'à travers un dialogue inclusif que les Burundais apporteront des solutions durables à la crise actuelle. Il a ajouté que si tel n'était pas le cas, il est à craindre que la contestation des résultats du référendum par l'opposition ne polarise davantage une situation politique déjà tendue et qui est caractérisée par des violations des droits de l'homme, ainsi que par une détérioration de la situation socioéconomique et humanitaire. L'Envoyé spécial a attiré l'attention des Membres du Conseil, sur l'expulsion des experts des droits de l'homme déployés dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 34 du Conseil des droits de l'homme. M. Kafando a lancé un appel aux autorités burundaises pour qu'elles facilitent le retour de ces experts et renouent la coopération avec le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme. La situation sécuritaire au Burundi est globalement calme même si on constate des jets de grenade isolés, et que des rapports continuent de parvenir sur des découverts de corps sans vie, y compris d'individus en tenue militaire. Pour l'Envoyé spécial, le gouvernement doit être encouragé à poursuivre ses efforts de restauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Il a salué les mesures prises contre certaines formes de violence ayant été constatées avant et pendant la campagne électorale. La situation humanitaire demeure toujours préoccupante. De nombreux Burundais continuent de vivre dans des camps de réfugiés, particulièrement en Tanzanie, au Rwanda, en Ouganda et en République démocratique du Congo (RDC). En conclusion, M. Kafando a insisté sur le fait qu'un dialogue inclusif reste la seule voie pour le règlement politique durable des différends politiques, socioéconomiques et humanitaires auxquels le Burundi fait face depuis 2015. Parmi ces défis, figurent en bonne place la réconciliation et la tenue d'élections inclusives, crédibles et transparentes en 2020.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});